

Papier:

En présentant cette requête les manufacturiers de papier ne désirent pas du tout accroître indûment leurs recettes. Ils veulent augmenter leurs opérations et maintenir leurs usines en pleine activité, puisque leur succès dépend presque entièrement de la production plutôt que du prix réel de vente.

Canadian Pulp and Paper Association,
(Signé): Edward Beck,
Secrétaire.

Filés de soie artificielle:

Nous nous permettons de vous faire observer qu'après avoir demandé l'opinion de la plupart des fabricants de notre industrie, nous sommes en état de donner l'assurance définitive qu'au moins 90 p. 100 désirent qu'une augmentation du droit nous soit accordée.

Actuellement, les filés importés étant vendus à un prix moindre que notre prix de revient, il s'ensuit nécessairement que les fabricants de fil à tricoter doivent doubler leur production pour obtenir le même chiffre d'affaires qu'il y a trois ou quatre ans. Nous déclarons catégoriquement qu'au moins 90 p. 100 des fabricants de fil à tricoter demandent une élévation des droits en notre faveur.

Courtaulds Canada Limited.

Tissus de soie artificielle:

Au nom de ma compagnie, je promets que les prix de ces filés et de ces tissus ne seront pas augmentés. C'est une plus grande part du marché canadien que nous voulons.

Canadian Celanese Limited,
(Signé): Emil Dreyfus,
Président.

Passementerie:

Les fabricants de passementerie s'engagent, si leur requête est accordée, à ne pas hausser le prix de leurs produits, à moins que, et dans cette limite seulement, que le coût de fabrication ne soit augmenté par des droits additionnels sur la matière première. Les fabricants de passementerie cherchent à abaisser le prix de revient et à réduire le prix de vente, lorsque les frais de fabrication le permettent.

(Signé): *Canadian Manufacturers of Narrow Fabrics, Braids, Elastics and Laces, Belding-Corticelli Limited, Canada Label and Webbing Co. Ltd., Hamilton Cotton Co. Ltd., Footwear Findings of Canada Ltd., International Braid Co. of Canada, Textile Manufacturing Co. Ltd.*

Bonneterie:

Notre attention a été appelée sur la déclaration de M. Young devant la Chambre des communes, d'après laquelle les manufacturiers de bas de laine ont donné avis d'une augmentation de prix vu le relèvement du droit sur ces articles. A notre titre des plus importants manufacturiers de bas de laine au Canada, nous affirmons que nous n'avons donné aucun avis de ce genre.

Penmans Limited,
(Signé): H. Barret,
Gérant général.

L'assertion disant que les manufacturiers de bas de laine haussent leurs prix est inexacte en ce qui nous concerne; nous n'avons pas augmenté nos prix.

A. Burritt and Co.

Aucune augmentation des prix des bas de laine ou de toute autre sorte. Espérons plutôt les réduire.

(Signé): J. J. O'Brien,
The Toronto Hosiery Co

Au sujet de l'allégation faite à la Chambre hier soir et d'après laquelle les fabricants de bas de laine ont donné avis d'une augmentation des prix.—Comme nous comptons parmi les fabricants de bonneterie les plus importants, nous désirons affirmer catégoriquement que nous n'avons pas relevé nos prix et que nous ne nous proposons pas de les augmenter. Nous engageons de nouveaux employés et nous mettons en marche des machines qui étaient inutilisées depuis quelque temps.

Monarch Knitting Co.,
(Signé): J. A. Burns,
Président et gérant général.

Nous nions catégoriquement l'assertion de M. Young disant que l'on a augmenté les prix des bas de laine ou de cachemire. Nous avons au contraire diminué les prix de plusieurs articles de laine et n'avons augmenté les prix sur aucun.

Mercury Mills, Limited,
(Signé): H. G. Smith,
Président.

Nous pensons que le bruit suivant lequel certains fabricants de bonneterie auraient augmenté leurs prix est inexact. Nous fabriquons cette marchandise en assez grande quantité et nous n'avons aucunement modifié nos prix; nous ne nous proposons pas d'avantage de le faire.

Chipman Holton Knitting Co., Limited.

Vu le nouveau tarif sur les articles de bonneterie, qui va nous permettre un plus grand rendement et l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers, et par là une diminution de nos frais généraux, nous avons diminué nos prix pour certaines lignes régulières de bas de soie et nous allons produire de nouveaux modèles de bas de laine tout en offrant au public les meilleures valeurs qu'il ait eues depuis quinze ans.

(Signé): Wm Mitchell,
Circle Bar Knitting Co.

Chaussures:

Une concurrence très vive et sans limite entre environ cent quatre-vingt-dix fabricants de chaussures canadiens assure une protection amplement suffisante au commerce et est une garantie pour le public que le prix de détail des chaussures canadiennes ne s'éloignera jamais beaucoup du prix de revient dans des ateliers modernes. En outre, nos membres prennent l'engagement de ne pas tirer avantage du tarif plus élevé pour augmenter les prix de leurs produits. Au contraire, ils feront bénéficier les commerçants et le public de toutes les réductions du prix de revient par paire de chaussures qui pourront résulter de l'agrandissement du marché domestique et de l'augmentation de la production au Canada.

L'Association des fabricants de chaussures du Canada.
(Signé): John T. Tebbutt,
Président.
The Tebbutt Shoe, & Leather Co. Ltd.
(Signé): H. Tetrault,
Tetrault Shoe Mfg. Co., Ltd.
(Signé): J. B. Goulet,
O. Goulet & fils Inc.
(Signé): F. S. Scott,
Getty & Scott, Ltd.